



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 6/2014

Concerne : construction d'un collecteur séparatif au chemin de la Girarde – Demande de crédit de construction

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, une demande d'un crédit de construction d'un montant de CHF 868'000.-- (huit cent soixante-huit mille francs), en vue du remplacement du collecteur unitaire dans le secteur chemin de la Girarde – tronçon supérieur.

1. Préambule

En mars 2012, le Conseil communal accordait le crédit nécessaire (préavis 4/2012) à l'aménagement d'un trottoir sur 170 m au bas du chemin de la Girarde. Cette 1^{ère} étape de travaux répondait à un certain degré d'urgence justifié par l'édification de l'EMS «Résidence de la Girarde». Le préavis précisait que le deuxième tronçon serait construit ultérieurement.

La planification de remplacement des collecteurs issue du plan général de l'évacuation des eaux (PGEE 2010) et le besoin en assainissement du secteur (deux constructions en cours et une demande de permis de construire pendante) conduisent à la mise en route d'une étape de réfection des collecteurs, dite « Girarde - 2^{ème} étape ».

L'étude de cette étape de travaux de mise en séparatif a été menée fin 2013 avec une perspective de réalisation en 2014. Le projet comprend la réfection du chemin sur le tracé de la fouille des collecteurs. S'agissant de travaux de réfection et de remplacement d'ouvrages existants, le projet n'est pas soumis à l'enquête publique.

2. Travaux projetés

Le projet consiste à remplacer le collecteur unitaire béton DN250 – 300 qui chemine le long du chemin de la Girarde. Ce tronçon de 413m, profondeur -1.80m à -3.50m, à construire en DN500 pour les eaux claires (EC) et DN300 pour les eaux usées (EU), se situe en totalité dans le domaine public et dans la demi-chaussée gauche (dans le sens montant du chemin). Il s'agit de reprendre les raccordements en système séparatif de onze propriétés situées de part et d'autre, dont deux attentes pour des constructions futures sur les parcelles 2719-899 et 2281.

Au point le plus bas, le projet démarre par un raccordement sur le collecteur unitaire B300 existant, avec la nécessité d'aménager un raccordement de décharge sur un collecteur voisin. Cette situation est provisoire et temporaire. Le raccordement définitif des collecteurs de la Girarde sur le réseau communal séparatif s'effectuera via un tronçon de 203m (EC DN600) au cours d'une 3^{ème} étape de travaux, liée au projet de la parcelle communale 575.

Dans la partie inférieure du tracé, sur 150m, l'ancien collecteur unitaire sera démoli au passage des nouveaux ouvrages. Au-delà et en amont, le sous-sol est libre de toute

. / .

occupation. L'extrémité supérieure du projet, située dans le carrefour Girarde – Bornalet - Vuilletaz-Orchez, sera équipée de deux chambres permettant de poursuivre le moment venu, la mise en séparatif des chemins Vuilletaz et Orchez, conformément au PGEE (4^{ème} étape). Les 3^{ème} et 4^{ème} étapes seront programmées une fois celles-ci devenues inévitables, les investissements se trouvent ainsi étalés.

Du point de vue géotechnique, le chemin de la Girarde traverse une zone composée de grès et/ou molasse, lesquels affleurent dans la partie la plus pentue du profil en long. Une campagne de sondages d'investigation, à conduire avant la mise en chantier, permettra si nécessaire d'évaluer l'adaptation du profil et des profondeurs des nouveaux collecteurs.

Seule l'emprise sur la chaussée des fouilles sera réfectionnée. La collecte des eaux de ruissellement de chaussée par l'intermédiaire de onze grilles existantes sera maintenue en l'état. Ces éléments seront mis à neuf lors de l'aménagement du trottoir (deuxième tronçon).

Dans le principe, les services industriels situés dans la demi-chaussée droite en montant ne subiront aucune modification. Les réseaux eau et gaz ont été rénovés en 1993-1994. L'électricité et le multimédia avaient été complétés à cette occasion.

Le plan des investissements prévoyait une dépense de l'ordre de CHF 670'000.-- pour ces travaux. L'étude du projet a révélé la présence, dans la demi-chaussée droite (dans le sens montant du chemin), de nombreuses conduites souterraines des différents services, eaux, électricité, etc. Il a été décidé de construire les nouveaux collecteurs de l'autre côté de la route. La nature du sol, ainsi que les projets de constructions de nouveaux bâtiments sur des parcelles sises au haut du chemin de la Girarde qui doivent impérativement être reliées aux nouveaux collecteurs, vont générer des travaux de fouilles plus importants que ceux initialement prévus au moment de l'élaboration du plan des investissements. Ces éléments expliquent la différence entre le montant porté au plan des investissements et celui du crédit qui vous est demandé.

3. Planning

Ces travaux débiteront en principe début mai 2014. Leur durée probable sera de huit mois. Ils devraient être terminés en décembre 2014.

4. Coût des travaux

A l'heure de la rédaction du préavis, les travaux font l'objet d'un appel d'offre en procédure ouverte conformément à la loi sur les marchés publics, avec retour des soumissions le 11.03.14. Le présent devis est estimé sur la base de prix courant 2013. Le coût des travaux imputable au centre de charge 460 Epuracion se présente comme suit :

Centre de charge	460 Epuracion
Travaux de génie civil	CHF 673'000.--
Travaux annexes (sondages géotechniques, réfection du marquage, etc.)	CHF 25'000.--
Honoraires de l'ingénieur civil	CHF 94'000.--
Honoraires du géomètre officiel	CHF 6'000.--
Divers et imprévus	<u>CHF 70'000.--</u>
Total TTC	<u>CHF 868'000.--</u>

. / .

C'est donc un crédit de CHF 868'000.-- (huit cent soixante-huit mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 21'526.40 (calculée à 2.48 %).

Excepté l'éventuel service de la dette et une très légère augmentation du coût de l'entretien et de la surveillance des nouveaux ouvrages (deux tuyaux au lieu d'un), cette réalisation n'entraînera pas de dépenses de fonctionnement nouvelles.

5. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité N° 6/2014 du 17 février 2014,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'approuver le projet Chemin de la Girarde - tronçon supérieur, construction de collecteurs EU-EC, en système séparatif ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 868'000.-- (huit cent soixante-huit mille francs) pour la réalisation des travaux ;
3. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;
4. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Epalinges, le 17 février 2014

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Annexe : plans de situation

Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard

Commune d'Epalinges

Chemin de la Girarde

Construction de collecteurs en système séparatif

Situation générale

Echelle 1:500

Epalinges, le 20 janvier 2014

Bureau technique
Bernard Gleyre
Route de la Croix-Blanche 40
1066 Epalinges

Affaire n° 307..



Etude et dessin

BBHN SA
Ingénieurs EPFL-SIA, Géomètres brevetés
Géomatique - Génie rural - Génie civil
Mensurations spéciales 3D - Laser scanning
Rue St-Louis 1 1110 Morges 1
Tél.: 021/ 811 40 40 Fax: 021/ 811 40 41

Morges, le 20 janvier 2014

BBHN SA



Route de la Croix-Blanche 42
Case postale 47
1066 Epalinges
Ingénieurs EPFL - SIA, Géomètres brevetés
Géomatique - Génie rural - Génie civil
Mensurations spéciales 3D - Laser scanning

epalinges@bbhnsa.ch

www.bbhnsa.ch





remains of the Girarde

Instruction de collecteurs en système séparatif

chelle 1:500

alinges, le 20 janvier 2014

reau technique
ard Gleyre
ute de la Croix-Blanche 40
36 Epalinges
aire n° 307..



de et dessin

IN SA
neurs EPFL-SA. Géométries brevetées
maque - Génie rural - Génie civil
urations spéciales 3D - Laser scanning
St-Louis 1 1110 Morges 1
021/811 40 40 Fax 021/811 40 41

ges, le 20 janvier 2014



BBHN SA

Route de la Croix Blanche 42
 1038 Epalinges
 Tél 021 784 02 71
 Fax 021 784 02 54
 ingénieur@edp.ch - SA Géométrie créative
 Géométrie - Génie rural - Génie civil
 Interventions spécialisées 3D - Laser scanning
info@edp.ch www.edp.ch



LEGENDE

PROJET	EXISTANT
--------	----------



REGARD, GRILLE
COLLECTEUR EC
COLLECTEUR EU
COLLECTEUR EM
Conduite EP
Conduite électrique
Conduite GAZ
Conduite TT





